

LE PETIT LIVRE DU BIEN-ÊTRE · CHAPITRE 2.2 · FICHE DE RÉVISION, STYLE EXAMEN

Faire le point sur sa carrière : bilan, conseil, diplôme pour adultes

OFPr 32 · viamia Une carrière se pilote rarement en ligne droite. Faire le point tous les quelques années, connaître les aides publiques et savoir qu'un diplôme reste possible à l'âge adulte : c'est tout l'enjeu de ce chapitre.

1 L'essentiel à savoir par cœur

- **viamia** offre aux personnes de **40 ans et plus** un bilan de carrière gratuit dans les offices cantonaux d'orientation (financé par les cantons depuis 2026 ; pas en Argovie).
- Les offices d'orientation et le portail **orientation.ch** informent sur les métiers, les formations et les reconversions.
- Un adulte peut obtenir un **CFC** sans apprentissage classique s'il a au moins **cinq ans d'expérience professionnelle**, dont une partie dans le métier visé (OFPr 32).
- La **validation des acquis** existe pour certains métiers : l'expérience est reconnue sur dossier.

40+	**5 ans**	**0 fr.**	**1**
âge pour viamia	d'expérience pour un CFC adulte	bilan viamia	portail officiel : orientation.ch

2 La base légale, article par article

- L'ordonnance sur la formation professionnelle admet à la procédure de qualification les adultes qui justifient d'au moins cinq ans d'expérience professionnelle (OFPr 32) ; l'ordonnance de chaque métier fixe la part d'expérience dans le métier.
- La validation des acquis de l'expérience n'existe que pour les métiers dont l'organisation a des règles reconnues par le SEFRI.
- Un congé de formation n'est pas prévu par le Code des obligations : il se négocie (temps, frais, remboursement), sauf convention collective plus favorable.
- Les travailleurs de moins de 30 ans ont droit à un congé-jeunesse non payé d'une semaine par an pour des activités de jeunesse extrascolaires (CO 329e).

3 Les règles, cas par cas

Situation	Règle	Article
Une employée de 45 ans qui hésite à changer de voie	Bilan viamia gratuit à l'office cantonal	viamia
Un magasinier de 35 ans sans CFC, 8 ans d'expérience	CFC pour adultes possible	OFPr 32
Une demande de congé pour un brevet fédéral	À négocier : temps, frais, clause de remboursement	Contrat
Une mobilité interne souhaitée	Entretien de carrière, ikigai, plan de développement	Bonne pratique
Un collaborateur de 58 ans	Préparer la suite : transmission, mentorat, aménagement	Bonne pratique

4 La méthode, dans l'ordre

1. Faire le point tous les 3 à 5 ans.
2. Consulter l'office d'orientation.
3. Vérifier l'accès au CFC adulte.
4. Négocier temps et frais.
5. Écrire un plan de développement.

> **« Faire le point avant que le doute ne devienne une fuite. »**

6 Les pièges

Croire qu'un diplôme est réservé aux jeunes : les voies pour adultes existent dans tous les métiers.

Côté RH et paie : Le rôle du service RH

- Proposer un entretien de carrière distinct de l'évaluation, tous les quelques années.
- Connaître les aides publiques (viamia, orientation, CFC adultes) et les signaler.
- Voir la formation continue, les seniors et le système éducatif.

7 Le cas type du chapitre

Le CFC à 38 ans. Ana, 38 ans, travaille depuis neuf ans comme aide-comptable dans une fiduciaire, sans diplôme. Elle voudrait un CFC d'employée de commerce et demande à son employeur un soutien.

a. Peut-elle passer le CFC sans apprentissage ?

b. Où s'informer ?

c. Que peut proposer l'employeur ?

Corrigé en fin de fiche.

8 Le coin de l'expert

- Le portail orientation.ch est tenu par le CSFO sur mandat des cantons, avec le soutien du SEFRI ; la gratuité du conseil aux adultes varie selon les cantons.
- viamia a été financé par la Confédération jusqu'à fin 2025 ; depuis 2026, ce sont les cantons qui le financent et l'organisent.
- Un bilan de carrière de qualité combine compétences, intérêts, valeurs et marché du travail ; l'ikigai en est une version simplifiée.

10 Questions d'examen

1. Vrai ou faux ? viamia est réservé aux chômeurs.

2. Vrai ou faux ? Un adulte peut passer un CFC sans apprentissage classique.

3. Vrai ou faux ? Le CO prévoit un congé de formation payé.

4. Vrai ou faux ? La validation des acquis existe pour tous les métiers.

5. Vrai ou faux ? Le congé-jeunesse concerne les moins de 30 ans.

6. Vrai ou faux ? orientation.ch informe sur les métiers et formations.

7. Cas express : Un magasinier sans CFC, 8 ans d'expérience, peut-il obtenir un CFC ?

8. Résolvez le cas type de la section 7, « Le CFC à 38 ans », questions a à c.

9. Citez les étapes de la méthode, dans l'ordre, et la base légale du chapitre.

11 Corrigés

1. Faux : Il s'adresse aux personnes de 40 ans et plus, en emploi ou non.

2. Vrai : OFPr 32 : cinq ans d'expérience.

3. Faux : Il se négocie.

4. Faux : Seulement pour certains métiers.

5. Vrai : CO 329e, une semaine non payée.

6. Vrai : Portail officiel de l'orientation.

7. Oui. Procédure de qualification pour adultes (OFPr 32).

8.

1. Oui, par l'article 32 OFPr : cinq ans d'expérience au moins, dont la part exigée dans le métier ; elle passe la procédure de qualification comme les apprentis.

2. À l'office cantonal d'orientation et sur orientation.ch ; à 40 ans, viamia lui serait ouvert.

3. Du temps (une demi-journée de cours), une participation aux frais avec une clause de remboursement proportionnée, et des tâches qui couvrent le programme. Voir la formation continue.

9. 1) Faire le point tous les 3 à 5 ans. ; 2) Consulter l'office d'orientation. ; 3) Vérifier l'accès au CFC adulte. ; 4) Négocier temps et frais. ; 5) Écrire un plan de développement. Base : OFPr 32 ; CO 329e ; orientation.ch ; viamia.ch.